

BUDGET PRINCIPAL : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - ANNEE 2014

VU les dispositions de l'article L. 2241-1, alinéa 2, du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le bilan des acquisitions et cessions ci - dessous :

ACQUISITIONS

Créditeurs	Bordereau n° titre de recette	Parcelles	Libellé	Montant
Sté DARLEJE	1003/167	BI 418 de 53 m ²	Place Lyautey <i>(échange de parcelle)</i>	53 €
Consorts CARRER POULIQUEN	1666/266	BN 330	N°20 et 27, rue Douaumont	27 162.72 €
Consorts POULIQUEN	1667/266	BN 354, 355, 356	N°11 et 13, rue Douaumont	25 307.28 €
CARPA Bretagne	1001/165	BD 230 de 38 m ²	N°14 et 16, rue du Général de Gaulle <i>(ancien local Tivizio)</i>	5 500 €
TOTAL				58 023.00 €

CESSIONS

Débiteurs	Bordereau n° titre de recette	Parcelles	Libellé	Montant
Cie Electrique de Bretagne	1360/214	ZB 375 de 3 ha 3a 60ca (78%)	Terrain Pontic	175 237.92 €
CC du Pays de Landivisiau	1358/214	BV 531 2a 50ca	5, rue des capucins <i>(relais assistantes maternelles)</i>	48 000.00 €
M. LE BORGNE Patrice	1359/214	BV 533 et 534 de 1a 55ca	Stationnement - Rue Brizeux	2 947.00 €
Trésor Public	1404/231	BI 420 de 53 m ²	24, rue du Général Mangin <i>(suite échange de terrain avec Sté Darleje)</i>	53 €
TOTAL				226 237.92 €

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 23 avril 2015,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 23 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau » et 6 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau »,

PREND acte du bilan précité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	23
CONTRE	6

Fait à Landivisiau, le 30 avril 2015

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le.....1.5.MAI.2015

Et de la publication, le..7.7.MAI.2015....

Fait à Landivisiau, le...1.5.MAI.2015...

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

